



FINANCEMENT DU PROGRAMME SKYLANDER :
caducité du protocole d'accord, annoncé le 1^{er} février 2012,
réévaluation des besoins de financement,
étude de nouveaux modes de financement

GECI International a été informée de la caducité du protocole signé entre l'Etat, GECI International, la Région Lorraine et des investisseurs privés et annoncé le 1^{er} février dernier.

Les premières conclusions des experts, mandatés par les acteurs du protocole, soulignent la qualité technique de l'avion et le professionnalisme des équipes et font apparaître un besoin de financement, jusqu'aux premières livraisons du Skylander, de l'ordre de 200 millions d'euros, à comparer aux 120 millions retenus dans le Protocole annoncé le 1^{er} février 2012.

Pour sa part, et dans un contexte d'audits non finalisés, GECI International considère cette estimation excessive, et notamment sur les points suivants :

Sur les coûts de développement, globalement les parties prenantes convergent. GECI International n'exclut pas le provisionnement d'un surcoût de 12 millions d'euros, lié à un éventuel glissement du planning du Programme de 3 à 6 mois.

Sur le besoin en fonds de roulement, nécessaire au financement des premiers avions de série et estimé à environ 40 millions d'euros, GECI International considère qu'il est couvert par les acomptes, versés au titre des commandes clients. GECI International ne lancera la production des avions qu'après encaissement des acomptes. Les experts, de leur côté, considèrent que ces acomptes seront sous séquestre donc non disponibles jusqu'à la certification de l'avion.

Par ailleurs, GECI International exprime son désaccord sur certaines modifications du business plan, proposées par les experts, qui impactent significativement les perspectives de rentabilité du Programme :

GECI International maintient son objectif de production de 1500 avions, répartis en 1000 avions civils de remplacement des flottes actuelles, 200 avions civils liés à la croissance du marché et 300 avions de mission. Les experts ne retiennent que 1000 avions civils de remplacement.

GECI International maintient son objectif de prix de vente catalogue par avion à 6.7 millions de dollars, en cohérence avec les prix moyens constatés sur le marché, et n'envisage pas d'appliquer la remise commerciale majorée, préconisée par les experts.

GECI International réfute les hypothèses trop faibles de cadence de production annuelle retenues par les experts, soit 48 appareils par an.

Dans ce contexte, GECI International privilégie une structuration de financement alternative du Programme Skylander avec, en particulier, le recours à des investisseurs privés de long terme et le possible adossement à des industriels.

Pour des raisons techniques, la cotation des valeurs GECI International et GECI Aviation ne reprendra qu'à l'ouverture des marchés mardi 17 avril 2012.

A propos de GECI Aviation

GECI Aviation, filiale du groupe GECI International, est dédiée au développement, à la production et à la commercialisation d'avions bi turbopropulseurs. L'offre de GECI Aviation porte sur deux appareils. Le F406, produit par Reims Aviation Industries, est reconnu par les opérateurs du monde entier comme un avion particulièrement adapté aux missions de surveillance. Le Skylander SK-105, de Sky Aircraft, capable de transporter 19 passagers ou jusqu'à 2,7 tonnes de fret et d'opérer dans des environnements extrêmes, sur des pistes courtes et sommaires, sera un avion performant et économique, sans équivalent dans sa catégorie.

GECI Aviation est cotée sur le marché Alternext de NYSE – Euronext Paris
Code ISIN (action) : FR0010449199 – ALRAI

GECI Aviation est labellisée « Entreprise Innovante » par Oseo / Anvar

Contacts :

GECI Aviation
deborah.hamon@geci.net